Woods s.e.n.c.r.l.
Avocats
2000, av. McGill College, bureau 1700
Montréal (Québec) H3A 3H3
T 514 982-4545 F 514 284-2046
www.boutiquelitige.com

Me Christopher L. Richter
Ligne directe: (514) 982-4558
Courriel: crichter@woods.qc.ca

Woods

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

Le 3 août 2012

Me Pierre Tourigny
Secrétaire par interim
Régie de l'Énergie
800, Place Victoria, bureau 2.55
Montréal QC H4Z 1A2

OBJET : Fixation d'un montant en cents par litre au titre des coûts d'exploitation que doit supporter un détaillant en essence ou en carburant diesel
Dossier : R-3787-2012
Notre dossier : 3949-13

Cher confrère,

Suite à la lettre de Me Lescop du 2 août 2012, nous soumettons que la remise du délai des modifications de l'échéancier proposé par les procureurs de l'AQUIP est exagérée dans les circonstances. Costco ne s'oppose pas à un certain allègement de l'échéancier, mais souligne que toute remise de l'audience sera difficilement cédulée vu l'indisponibilité des procureurs et clients au cours de l'automne.

La seule disponibilité de Costco pour une audience dans la présente affaire est au cours de la semaine du 15 octobre 2012. Dans l'éventualité où une audience serait remise à cette date, le délai pour les réponses aux demandes de renseignements pourrait être reporté du 24 août 2012 au 28 septembre 2012, ou plus tôt si la Régie accepte l'ajout d'une étape supplémentaire à l'échéancier, tel que demandé par Me Lescop. Selon Costco, l'ajout d'une telle étape supplémentaire ne semble ni opportun ni efficace, l'AQUIP et les autres parties ayant déjà eu l'opportunité d'échanger des demandes de renseignements.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, cher confrère, l'expression de nos salutations distinguées.

Woods s.e.n.c.r.l.

Christopher L. Richter
CLR/ld